

BILAN SOCIAL ENSAN 2021

L'année 2021 a été marquée par le retour de tous les personnels, ATS et Enseignants, ainsi que de tous les étudiants dans les locaux de Vacchini, situés 2 rue Lepage, à la rentrée de septembre 2021.

Le télétravail de droit commun a été mis en place après échanges entre responsables de services et agents en septembre 2021 pour les agents ATS. Le plafond d'emploi des titulaires état (T2) a été réduit de 2 ETP, les deux devant peser sur les enseignants, mais après accord de la tutelle, dans l'attente du départ à la retraite d'un enseignant, la répartition a été une diminution d'un ETP enseignant et d'un ETP ATS.

Plafond d'emploi 74 ETP T2 (titulaires) dont 45 ETP T2 Enseignants + 29 ETP T2 ATS et 32.5 ETP T3 (contractuels)

Les intervenants extérieurs (IE) dans le champ disciplinaire TPCAU (Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine), sont comptabilisés dans le plafond d'emploi T3. Les autres IE sont hors plafond d'emploi car sur des enseignements non pérennes, susceptibles d'évoluer.

2 ETP ATS sont non pourvus (attente de sortie de concours + recrutement en cours) et la part des ETP à temps partiel explique que le plafond d'emploi ne soit pas atteint.

Conditions générales d'emploi

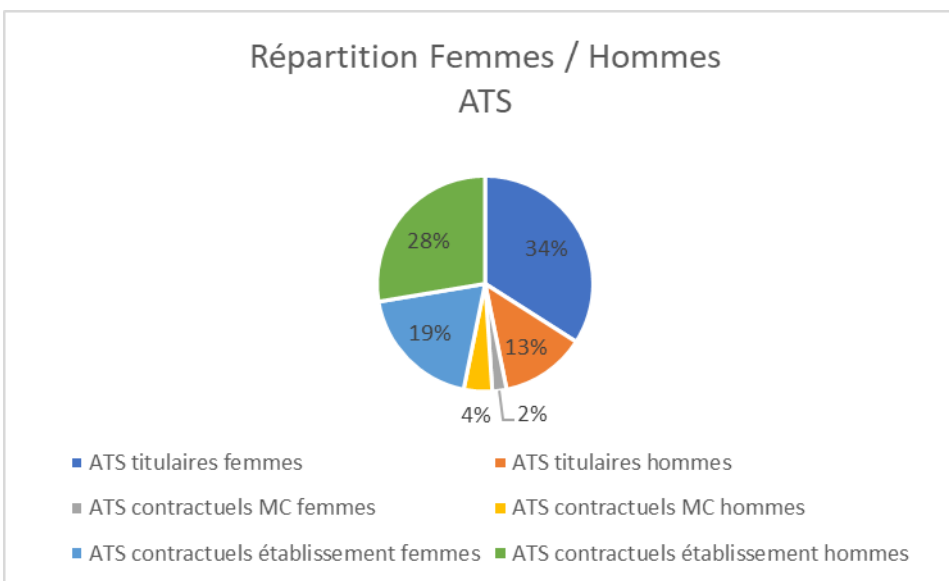
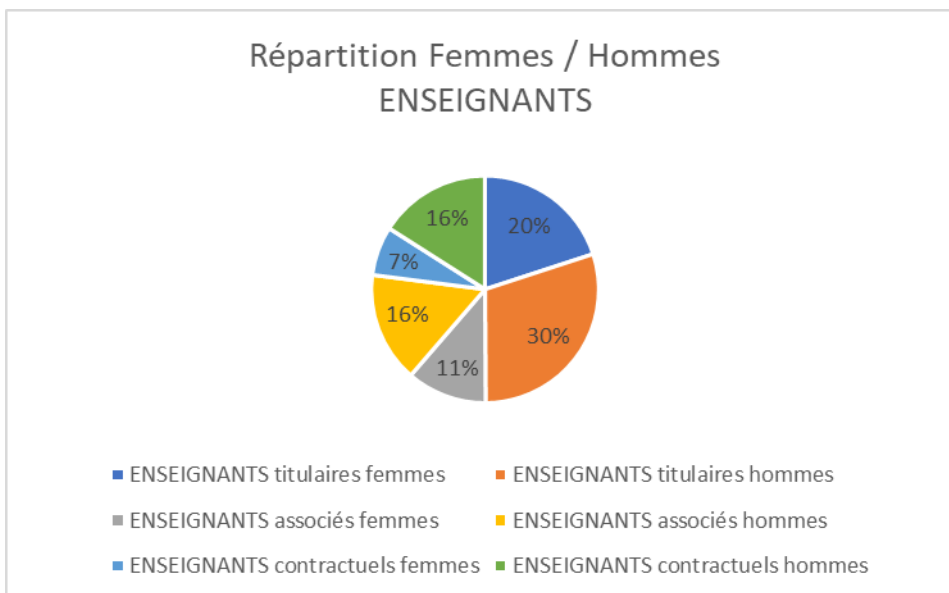
Deux catégories de personnel : les ATS (personnel administratif, technique et scientifique) et les Enseignants.

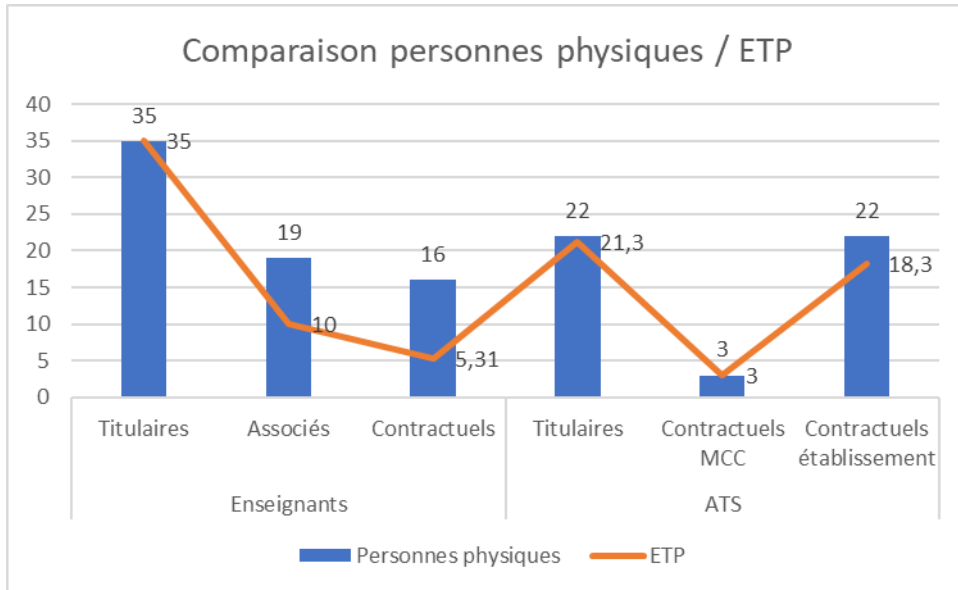
a) Effectifs au 31/12/2021

		Personnes physiques			ETP		
			H	F	H	F	
Enseignants	Titulaires	35	21	14	35	21	14
	Associés	19	11	8	10	5,5	4,5
	Contractuels école*	16	11	5	5,31	3,53	1,78
ATS	Titulaires	22	6	16	21,3	6	15,3
	Contractuels MC**	3	2	1	3	2	1
	Contractuels école	22	13	9	18,3	11	7,3
TOTAL		117	64	53	92,91	49,03	43,88

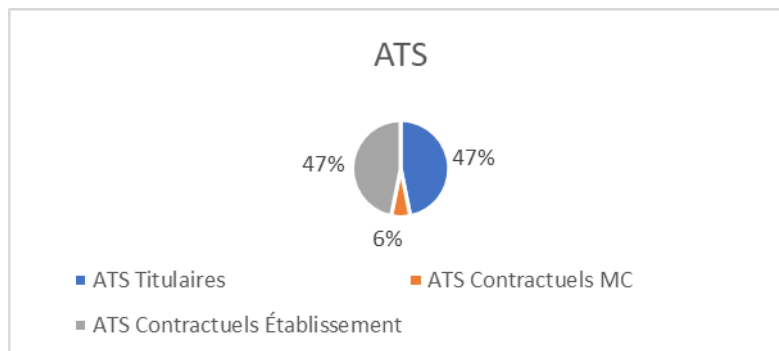
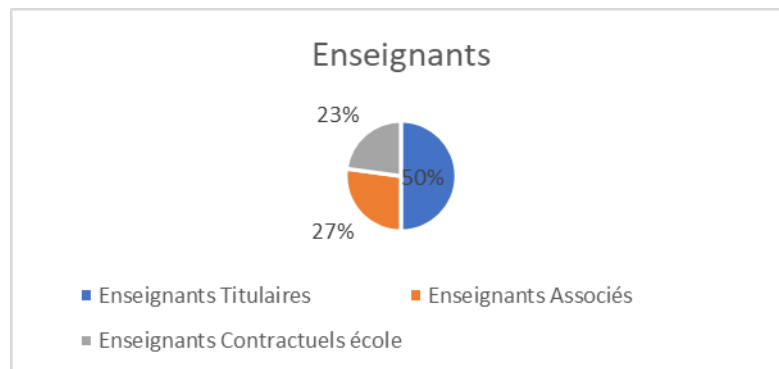
* Dans les contractuels école ne sont pas comptabilisés les intervenants extérieurs (= < 48 heures).

** Ministère de la Culture





ETP : équivalent temps plein



Répartition des contractuels de l'établissement par type de contrats

Commentaires sur les effectifs enseignants :

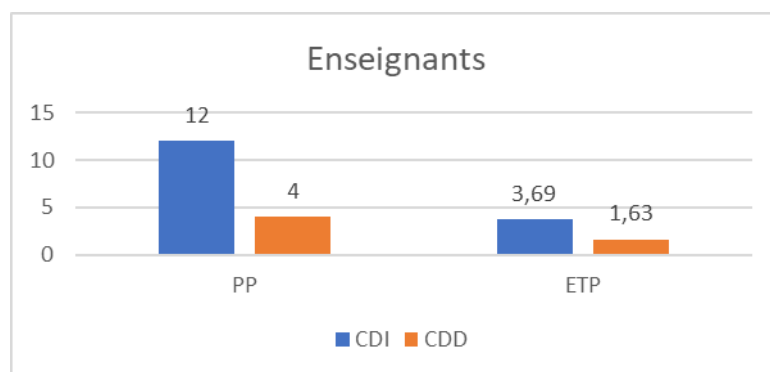
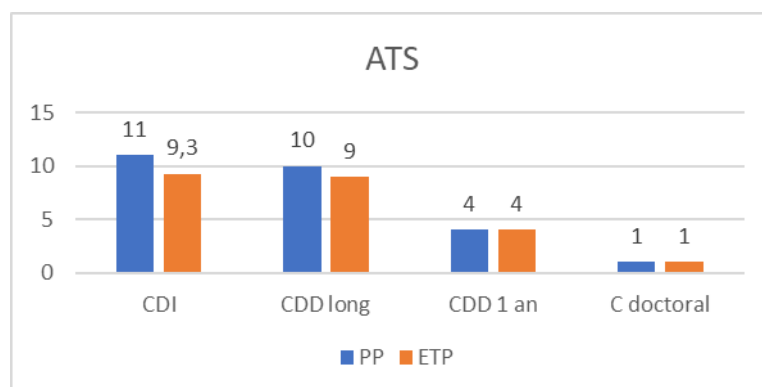
Les enseignants titulaires représentent désormais 50 % des enseignants, les hommes étant majoritaires, mais la proportion des femmes a tendance à s'accroître. De même pour les contractuels les hommes sont plus nombreux.

Par rapport à 2020 : 6 départs de Maitres de conférences associés pour 2 arrivées, 3 titulaires en enseignants chercheurs en plus (2 sont des associés réussissant le concours).

Commentaires sur les effectifs ATS :

Les ATS titulaires représentent un peu plus de la moitié des effectifs, les femmes étant majoritaires. En revanche, pour les contractuels les hommes sont plus nombreux.

Par rapport à 2020 : pas de changement notable.



Commentaires sur la répartition des ATS par type de contrat :

Les CDI et les CDD longs représentent 80,77% de l'effectif total contractuel, ce qui montre une volonté de l'école de stabiliser ces contrats correspondant à des missions pérennes. Certains des CDD courts correspondent à des remplacements ponctuels d'agents.

Par rapport à 2020 :

On remarque une augmentation des contrats à durée déterminée d'une durée de 1 an. Il s'agit de recrutement d'agents contractuels sur des postes de titulaires non pourvus après publication sur le site place de l'emploi public. La loi de modernisation de la fonction publique permet de recruter un an renouvelable une fois, un contractuel sur un poste de fonctionnaire non pourvu.

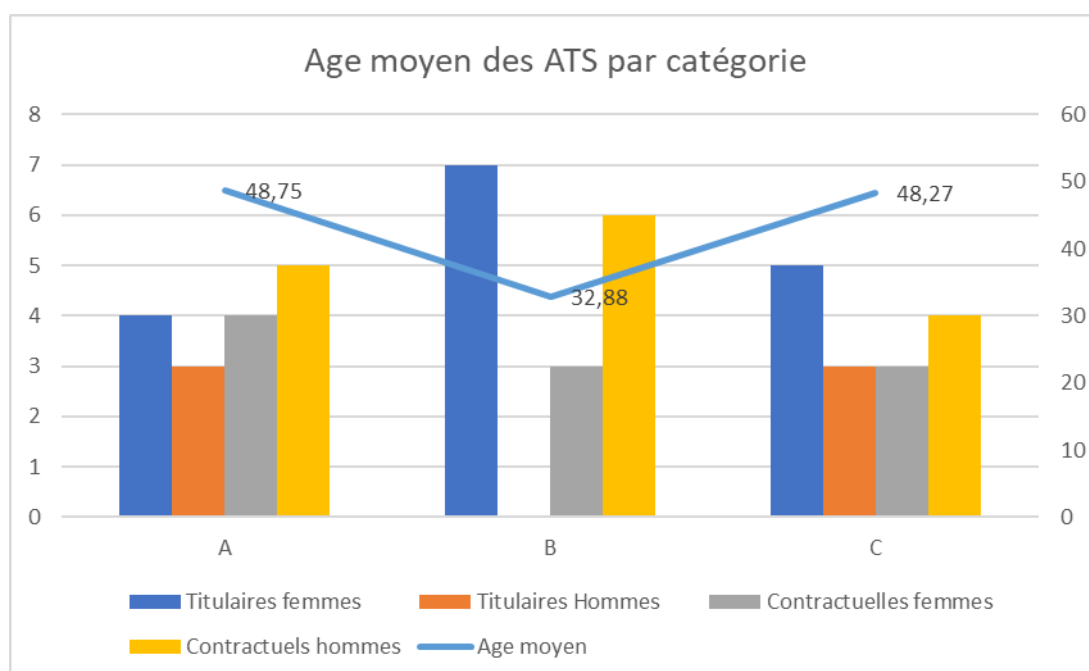
Commentaires sur la répartition des enseignants par type de contrat :

Les CDD école arrivent tous à échéance au 31 janvier 2022 et ne seront pas renouvelés. La réforme de 2018 des Ensa, ne prévoit plus que trois statuts d'enseignants : les titulaires, les associés et les intervenants extérieurs.

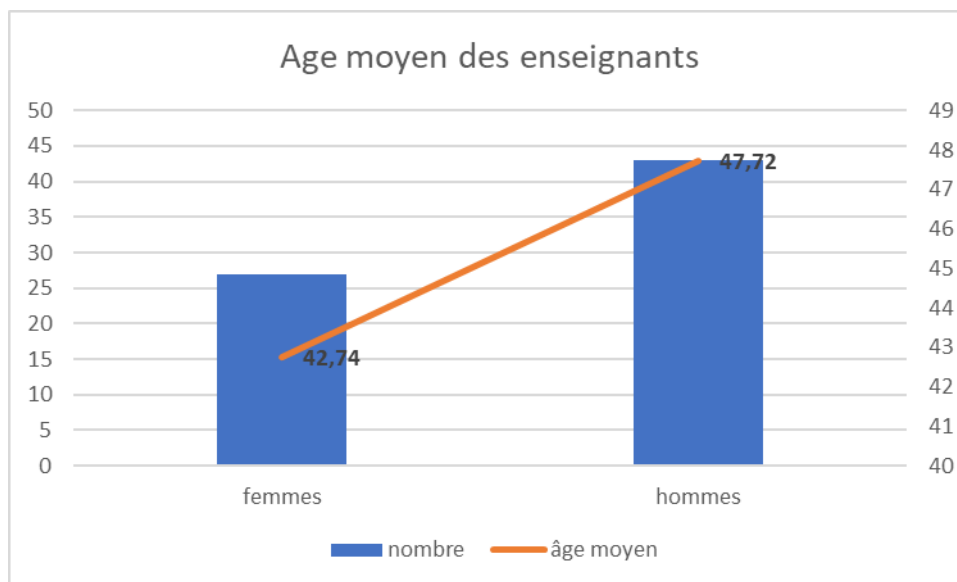
Par rapport à 2020 :

Il y a 4 CDI et 4 CDD en moins. Ces types de contrats, pour les enseignants, tendent à disparaître, lors des départs (retraites) ou des réussites à des concours.

Le personnel ATS titulaire et contractuel, sous plafond d'emploi, hors lettre d'engagement, est réparti de la manière suivante :



Répartition des enseignants par sexe et par âge



Commentaires :

Les agents de catégorie B sont en moyenne plus jeunes que les autres agents. Il y a un bon équilibre entre les titulaires et les contractuels.

Par rapport à 2020 : pas de remarque particulière.

Commentaires âge moyen des enseignants :

Les hommes sont plus nombreux et plus âgés, en moyenne, que les femmes.

Par rapport à 2020 : pas de remarque particulière.

b) Durée et organisation du travail

Répartition des enseignants :

L'ensemble des enseignants titulaires (maîtres de conférences et professeurs) sont à temps complet (320 heures / an).

1 seul enseignant associé est à temps complet, les autres sont à 50% (soit 160 heures / an).

Les enseignants contractuels sont tous à temps partiel.

Répartition du personnel ATS :

Titulaires : 3 agents sur 22 sont à temps partiel (2 à 80 %, 1 à 70%).
Non titulaires : 6 agents sur 25 sont à temps partiel (de 50% à 70%).

Commentaires sur la durée et l'organisation du travail :

Le temps partiel pour les personnels titulaires relève d'un choix personnel.
Le temps partiel est en revanche lié aux particularités des missions pour les enseignants contractuels et, parfois, selon les situations, pour les agents ATS. Il concerne 100 % des enseignants contractuels, et 24 % des ATS contractuels.

Par rapport à 2020 : pas de changement notable.

c) Comptes épargne-temps

Nombre de CET ouverts en 2021 : 0
Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET dans l'année : 4
Nombre de jours de CET utilisés dans l'année : 0
Nombre de jours indemnisés dans l'année : 29
Nombre de jours de congés non pris et non versés au CET : 0

d) Recrutements et départs d'agent(e)s ATS et enseignant(e)s

Recrutements

- ATS

8 arrivées :
1 agent contractuel homme, catégorie A
1 agente contractuelle femme, catégorie A
1 agent titulaire femme, catégorie B
1 agent contractuel homme, catégorie B
1 agente contractuelle femme, catégorie B
1 agent titulaire homme, catégorie C
2 agents contractuels hommes, catégorie C

- Enseignants

4 enseignants titulaires (3 femmes et 1 homme) et 2 maitres de conférences associés à mi-temps (2 hommes).

Départs

- ATS

9 départs :

- 1 titulaire parti en détachement
- 1 agent contractuel parti en retraite
- 2 agents contractuels ont été admis à un concours
- 4 fins de CDD
- 1 démission

- Enseignants

- 2 titulaires : 1 retraite et 1 mutation
- 6 maitres de conférences associés (réussite eu concours et fin de contrat)
- 5 CDD non renouvelés
- 4 CDI : 1 titularisation, 2 retraites, 1 rupture conventionnelle

e) Promotions

Commentaires sur les mouvements de personnels :

Pour les ATS, l'école a recruté 2 titulaires sur 7 recrutements. Cela peut montrer la difficulté de recruter des fonctionnaires sur des postes de titulaires. Le solde des mouvements est négatif d'un (positif d'un en 2020), traduisant des réorganisations de services et la nécessité de maintien de la masse salariale.

4 enseignants sur 6 ont été recrutés en tant que titulaires, 3 suite à une ouverture au concours confirmant une volonté de l'école de renforcer la part des enseignants chercheurs titulaires dans la répartition du corps enseignant, cela fait suite à une volonté votée en CA de l'école d'aller vers la répartition suivante : 60% titulaires, 20% associés et 20% intervenants extérieurs.

L'école compte beaucoup de départs ATS contractuels, faisant suite à des démissions, réussite de concours, non renouvellement pour redéploiement des effectifs en fonction des besoins jugés prioritaires.

Par rapport à 2020 :

L'année 2020 avait été très calme concernant les mouvements de personnels, au regard des différentes périodes de confinement dues à la pandémie du COVID 19. La reprise des activités de manière plus « normale » a relancé les mouvements de personnels.

ATS

Pour le ministère de la culture :

- 240 agents promouvables au grade de secrétaire administratif classe exceptionnelle : 75,83% de femmes / 24,17% d'hommes = 0 pour ENSA Nancy
- 88 adjoints administratifs promouvables au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe : 80,68% de femmes / 19,32% d'hommes = 2 agents pour ENSA Nancy – **1 agent femme promue**
- 152 adjoints techniques promouvables au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe : 15,13% de femmes / 84,87% d'hommes = 1 agent pour ENSA Nancy
- 38 adjoints techniques promouvables au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe : 18,4% de femmes / 81,58% d'hommes = 0 pour ENSA Nancy
- 2 agents de l'ENSA Nancy promouvables au grade d'attaché principal
- 2 agents de l'ENSA promouvables dans le corps des attachés

Enseignants

Aucune promotion d'enseignant n'a eu lieu en 2021, elle sera reportée en 2022.

f) Conditions de travail

Nombre d'accidents de travail au cours de l'année 2021 : 2 (trajet)

Nombre de maladies professionnelles : 0

Nombre d'allocations temporaires pour invalidité : 0

g) Congés

Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant : 1

Nombre d'agents ayant des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois (congé parental, adoption et autres congés liés à la famille...) : 0

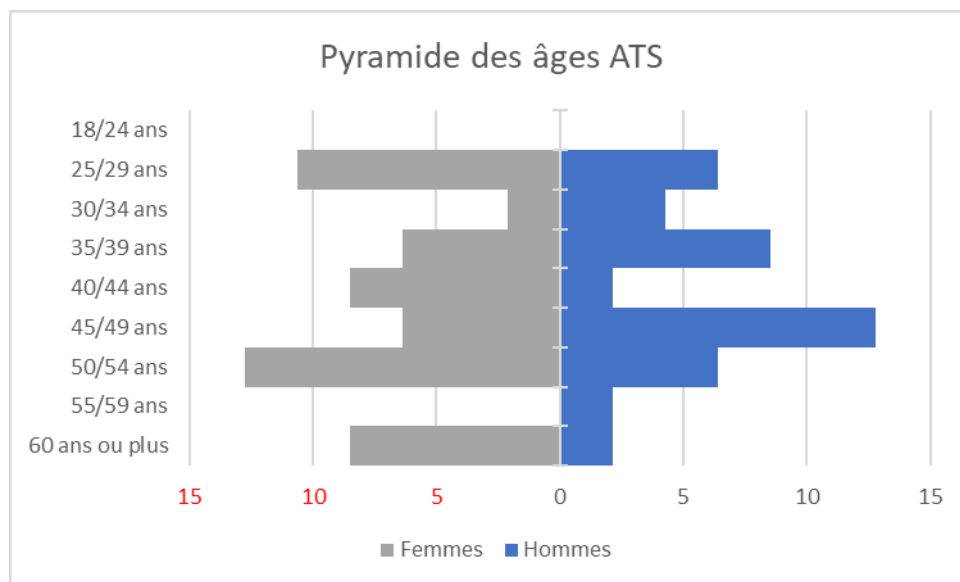
h) Organisation du temps de travail

Depuis septembre 2021, le télétravail est une possibilité bien exploitée par les agents. Chaque agent, dont le travail est « télétravaillable » peut faire une demande de maximum 3 jours par semaine pour un temps plein.

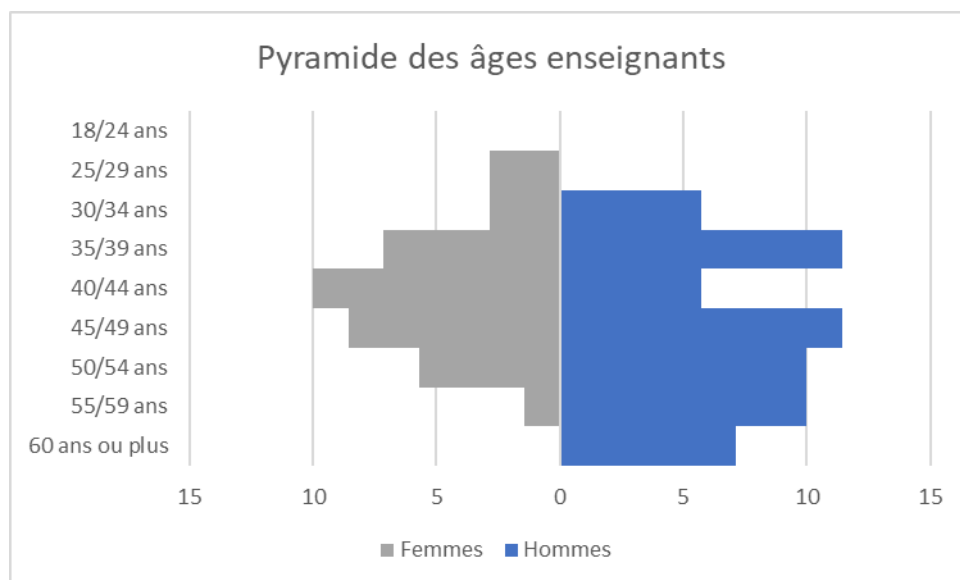
De septembre à décembre 2021 : 18 agents ATS ont bénéficié de 271 jours télétravaillés, la majorité ayant de 1 à 2 journées de travail hebdomadaire.

Pyramides des âges

Pyramide des âges des ATS, par genre



Pyramide des âges des enseignants, par genre



Commentaires sur la pyramide des âges :

Pour les ATS, la pyramide des âges est à peu près équivalente entre les femmes et les hommes. Toutefois, on remarque qu'il y a plus de femmes de 60 ans et plus que d'hommes.

Pour les enseignants, la moyenne d'âge des femmes est bien inférieure à celle des hommes.

Par rapport à 2020 :

Pas de changement notable.

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

Effectifs physiques :

- 1 agent titulaire homme, catégorie C
- 1 agent contractuel homme, catégorie C
- 3 agents titulaires femmes, catégorie B
- 1 enseignant titulaire femme, catégorie A

Le taux de travailleurs handicapés pour la population ATS :

sur le T2 : 18,18 %

sur le T3 : 4, %

Le taux de travailleurs handicapés pour la population Enseignants :

sur le T2 : 2,86 %

Pourcentage total de personnes en situation de handicap : 5,13 %

Pour rappel, l'obligation nationale d'emploi de travailleurs handicapés correspond à un taux de 6 %.

Il y a une nette progression du pourcentage de personnes en situation de handicap par rapport aux années passées.

Mobilité des personnels ATS

Nombre de postes publiés sur la Place de l'Emploi Public en 2021 : 8

Nombre de recrutements consécutifs à une publication sur la PEP en 2021 : 3

Absences

Répartition du nombre total de journées d'absence des fonctionnaires et des agents non titulaires sur emploi permanent selon les motifs suivants (ATS) :

- Raisons de santé :
 - Titulaires : 273 jours pour 9 agents concernés
 - Non-titulaires : 122 jours pour 9 agents concernés
- Pas de longue maladie ni congé de longue durée
- Accident du travail imputable au service : 0
- Maladie professionnelle : 0
- Disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice des fonctions) : 0

Commentaires sur les absences :

Le nombre d'agents ayant eu des absences pour maladie est équivalent qu'ils soient titulaires ou non. En revanche, le nombre de jours représente plus du double pour les titulaires.

Par rapport à 2020 :

L'année 2020 n'était pas représentative à cause du confinement dû à la pandémie COVID 19. Les chiffres des absents / jours d'absence sont un plus élevés qu'en 2019.

Médecine du travail

Le déménagement et la pandémie de la Covid-19 ont rendu difficile le bon suivi des visites médicales. De plus, après le départ en retraite du médecin du travail en janvier 2021, il a été difficile de trouver un remplaçant. Dans ce contexte, le nouveau médecin du travail, le docteur KLOS, est arrivé en avril 2021.

Relations professionnelles – Dialogue social

Nombre de réunions des instances de représentation et de concertation

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail :

3 CHSCT ordinaires dont les sujets suivants ont notamment été traités :

- Examen de 3 situations individuelles pour agissements sexistes, harcèlement moral et procès en cours à l'encontre de l'école
- Fiches types « violence au travail »
- Nouveau médecin de prévention
- Télétravail
- Egalité femmes / hommes

2 CHSCT extraordinaires ont eu lieu en 2021 avec pour sujet principal la pandémie Covid-9.

Comité Technique :

4 CT ordinaires avec, notamment, les éléments suivants :

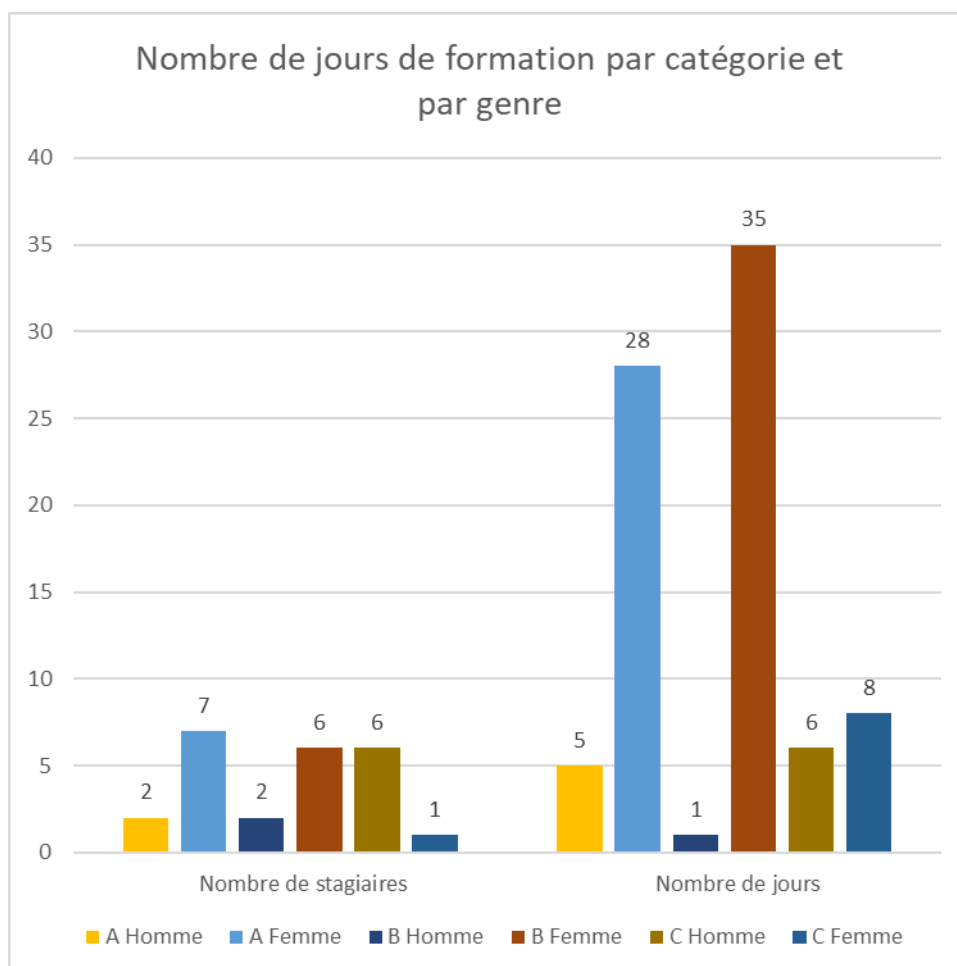
- Effectifs
- Violences au travail
- Lignes directrices de gestion des parcours professionnels des ATS
- Fiches de postes
- Scission du service Ressources Humaines / Ressources Financières
- Procédures de sanctions en cours
- Congés d'été
- Application de la Grille ALBANEL pour les ATS
- Egalité hommes / femmes
- Adhésion inter CEA
- Cartes cadeaux

1 CT extraordinaire en février 2021 concernant les procédures juridiques ; 2 signalements : 1 violence harcèlement sexistes et sexuels et 1 harcèlement moral.

1 CT extraordinaire en mars 2021 avec pour sujet principal la gestion des promotions et valorisation des parcours professionnels.

Formation Continue

ATS et Enseignants



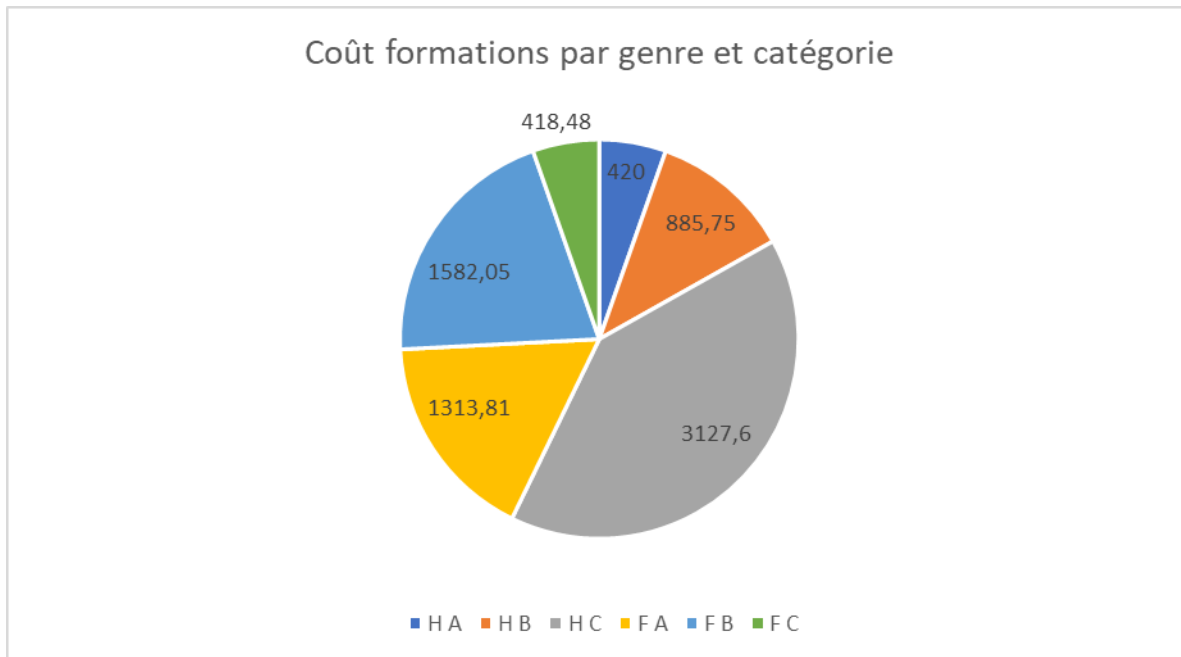
Commentaires sur la formation :

On remarque que les femmes suivent plus de jours de formation que les hommes. Chaque catégorie est représentée.

Par rapport à 2020 :

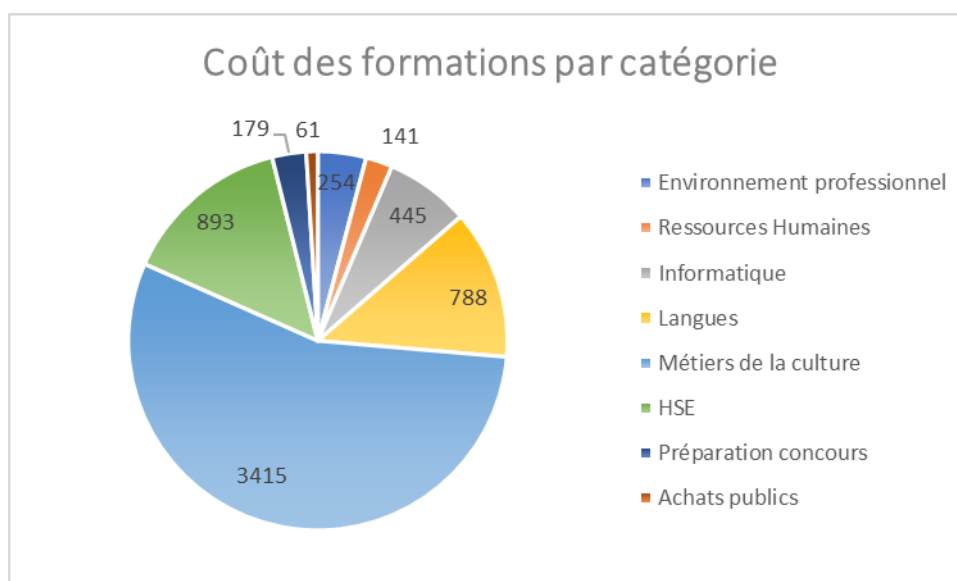
La catégorie B était celle qui avait suivi le plus de jours de formation, hommes et femmes confondus en 2020, les catégories sont plus équilibrées cette année.

Coût de la formation par genre et catégorie



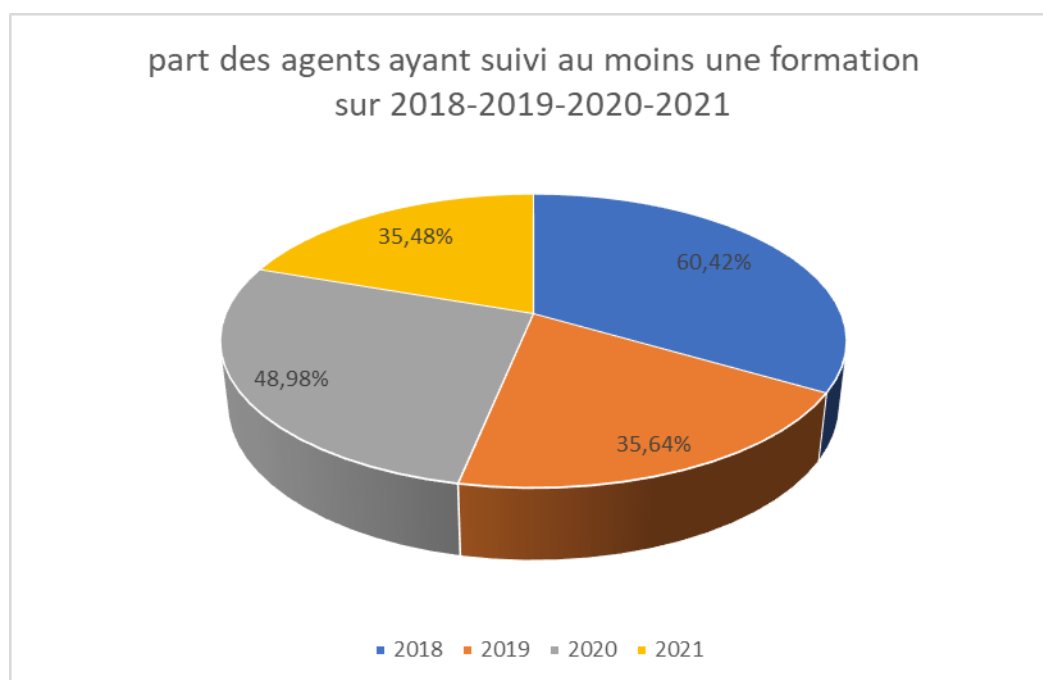
Le coût le plus élevé concerne les agents hommes de catégorie C, c'est également le nombre de jours le plus important.

Coût de la formation par domaine d'activité



Comme les années précédentes, excepté en 2020, année de la pandémie COVID 19, la part la plus importante des coûts de formation est occupée par les formations aux métiers de la culture.
Les langues et la sécurité sont également des parts importantes du budget de la formation

Agents ATS et Enseignants ayant suivi au moins une formation sur les 4 dernières années



En 2018, plus de la moitié des ATS et Enseignants ont suivi une ou plusieurs formations. En 2019, le chiffre est très largement à la baisse avec 35,64% des agents qui ont suivi au moins une formation. En 2020, on revient à presque la moitié des agents qui ont suivi une formation (beaucoup de formations en visioconférence avec la Covid-19). En 2021, c'est la proportion la plus basse depuis 4 ans. Peu d'agents ATS ou Enseignants ont suivi au moins une formation. Cela peut s'expliquer par les difficultés liées encore à la Covid et au déménagement.

2 formations non comptabilisées, directement proposées (obligatoires) aux agents concernés :
Formation aux enjeux de violences sexistes et sexuelles qui a été suivie par la totalité des agents ATS et plus de 60 % des enseignants.
Formation aux enseignants chercheurs souhaitant participer aux comités de sélection dans le cadre de concours de recrutement des enseignants chercheurs, abordant des enjeux de déontologie et de discrimination. Une dizaine d'enseignants ont suivi cette formation en 2021.

Enfin une formation interne a été proposée aux administrateurs, sur les enjeux de la gestion budgétaire et comptabilité publique. Elle a été suivie par 9 personnes (dont 7 agents).